

**« CRIMINALITÉ ET CHANGEMENTS SOCIAUX
EN TUNISIE * »**

Dans la première partie du livre, intitulée « Approches premières », l'auteur fait une analyse statistique, rétrospective et actuelle, de la criminalité en Tunisie.

Jusqu'à l'indépendance politique du pays, il met en liaison les fluctuations de la courbe de la criminalité et les événements historiques. L'ascendance de la courbe après l'indépendance est analysée sous un autre angle : elle serait la résultante d'une action plus efficace des services répressifs après cette date, et non le reflet d'un accroissement de la criminalité (qu'il prévoit toutefois pour l'avenir).

Très justement, il met en lumière la nécessité d'une conception uniforme de la statistique criminelle nationale, afin de pouvoir faire des études comparatives suivant les régions. Il s'est en effet heurté à une comptabilité différente suivant les aires géographiques (villes, campagnes et gouvernorats), dont l'unité statistique était soit l'affaire, soit l'individu.

« 186 délits pour 10 000 habitants en milieu urbain, contre 75 seulement pour 10 000 ruraux », « le crime en Tunisie est dans une très large mesure un phénomène urbain ». L'auteur ne se contente pas de cette seule distinction, il observe que la criminalité diminue en allant du Nord vers le Sud, et de l'Est vers l'Ouest : « il y a là une concordance saisissante entre la criminalité et l'ensemble des autres aspects (géographique, économique, administratif, social) de la société globale ce qui souligne une fois de plus le caractère total de la criminalité, laquelle se trouve en réciprocité de perspective avec l'ensemble des autres paliers de la structure sociale ». Et il souligne les divers aspects de l'évolution des transformations sociales entreprises par le Gouvernement.

« Réciprocité de perspective » qui nous suit tout au long de l'œuvre : le Plan tunisien prévoyant un accroissement du revenu moyen par habi-

* Abdelwahab BOUHDIBA. — *Criminalité et changements sociaux en Tunisie*. Université de Tunis, « Les mémoires du C.E.R.E.S. », 1965.

tant, et le délinquant tunisien se situant généralement dans la catégorie de revenu qui correspond à celle que le Plan voudrait atteindre, M. Bouhdiba déduit que : « L'accroissement du taux de la criminalité sera alors un symptôme. Il indiquera un progrès certain : il ne fait que traduire à sa manière, forcément négative, un bouleversement dans les structures d'ensemble du revenu et un enrichissement des moins favorisés ».

Sous le titre « Aliénations », l'auteur montre que 70 % des détenus « ont déjà récidivé ou récidiveront ». — « Ces données sont inquiétantes, car elles semblent mettre en cause la perfectibilité de l'homme et l'amendement des criminels s'avère pour le moins illusoire ». Déduction pessimiste, qu'il appuie en soulignant que le criminel tunisien appartient « en général à un milieu social traumatisant » — « Nous avons vu que l'écrasante majorité appartient à une famille désaxée, désarticulée et où l'éducation est nettement en désaccord profond avec la vision du monde de la société globale ».

Le « retour en prison » analysé à travers le langage populaire et vu sous l'angle de la psychologie du détenu, attire le regard de l'auteur qui y découvre un « véritable archaïsme psychique ». « La prison n'était pas toujours infamante » — « Que d'hommes par le passé ont été en prison non par défaut mais par excès de vertu »...

Autre parallèle, l'augmentation de la criminalité féminine qui « traduit tout compte fait assez fidèlement l'évolution sociale en cours ».

Brossé rapidement, le tableau de la délinquance juvénile présente un taux beaucoup plus élevé à la campagne qu'à la ville. Conséquence des changements sociaux : la famille rurale « est en pleine ébullition ». — « La jeunesse va au crime pour fuir un milieu traumatisant ». Constatation qu'il propose comme base d'une autre recherche : « la scolarisation qui s'introduit maintenant dans l'ensemble de la campagne tunisienne est en train de bouleverser totalement les structures traditionnelles. Elle crée de nouveaux milieux forcément en désaccord avec le milieu familial et non en symbiose avec lui ».

« Essai d'interprétation », la deuxième partie nous offre une analyse des changements sociaux qui s'opèrent dans le pays, et qui sont en étroite relation avec le phénomène du crime tel que le perçoit l'auteur.

Transformations profondes, telles l'industrialisation et l'urbanisation, renversement de certaines valeurs, telle l'émancipation de la femme, modification de la structure économique ayant provoqué « le développement de groupes socio-professionnels, jadis squelettiques aujourd'hui en

pleine expansion », lui font dresser le tableau des principaux changements sociaux qu'il met en corrélation avec le sens actuel de la criminalité en Tunisie.

La conclusion logique de cet ouvrage est tournée vers un réexamen du « contrôle social » — « que la société propose à ses membres pour régler leurs conduites et rallier leurs esprits ». « Mobilisation sociale », qu'il souhaite afin de freiner la montée de la criminalité.

Volontairement, nous ne nous sommes pas étendu sur la seconde partie de l'œuvre, non point en considération de sa valeur, mais parce qu'elle nous apparaît plus comme un essai d'interprétation philosophique que comme une analyse sociologique. Or, ce que nous voulions remarquer, ce ne sont pas tant les considérations que le chercheur est conduit à faire sur l'objet de ses recherches, que l'exemple offert par la description de ces recherches.

Dans son étude, M. Bouhdiba compare la criminalité tunisienne à la criminalité occidentale. Cette dernière, prise comme référence, nous paraît fausser certaines conclusions originales, car la société musulmane offre des caractéristiques qui lui sont propres, et, si les manifestations extérieures de comportement criminel sont parfois analogues dans les deux cultures, les motivations peuvent être tout à fait différentes. Les comparaisons eussent été plus valables à notre avis, si l'auteur avait pu se référer à des analyses portant sur des sociétés plus proches de la société tunisienne. Ceci prend d'autant plus de sens, que la base du livre de M. Bouhdiba est fondée sur la statistique, et notre connaissance des problèmes de la criminalité au Maroc, pays musulman, nous incite à soutenir que la valeur statistique d'un acte qualifié crime, dans ce pays, est souvent différente et incomparable à l'acte portant le même qualificatif en Suède, par exemple.

Le contexte traditionnel et psychologique local, la source du droit qui servira à qualifier l'action, les références morales qui détermineront le jugement que portera l'opinion publique, sont autant de facteurs de différenciation dont il faut tenir compte pour une analyse statistique comparative.

Le but essentiel de l'auteur n'est pas d'établir un parallèle entre son pays et l'Occident. Mais le lecteur non averti peut être influencé par une apparence extérieure que révèlent des chiffres bruts.

D'autre part, trop souvent l'auteur conclut sur la valeur d'un nombre, et non sur l'analyse de l'individu.

Par le jeu des valeurs relatives, il est possible de fausser l'aperçu que l'on voudrait donner. Exemple : dans la répartition des crimes par profession, nous trouvons que trois artisans à Tunis, ont commis des délits sexuels, sur un ensemble de 9 dans cette catégorie (tableau XI, page 53). Le commentaire constate alors, que les artisans accomplissent 33 % des délits sexuels à Tunis ! Une réserve est toutefois faite : « car le mot artisan recouvre des situations très hétérogènes : cela va du coiffeur installé... ». N'aurait-il pas fallu faire aussi une réserve sur les 100 % représentés par 9 individus ?

Ce cas, malheureusement, n'est pas le seul.

Contradiction de l'auteur, lorsqu'il nous dit qu'à partir de 4 enfants, la vie familiale devient pathogène (page 54) et qu'avec trois enfants, et plus, le pourcentage des pères criminels tombe à 9 %, car « la famille semble protéger du crime » (page 55). Pathogène pour l'enfant, équilibrante pour le père, il nous semble qu'il y a erreur d'interprétation, car on ne peut nier que jusqu'à un certain âge au moins, la famille est un tout pour l'enfant, et que l'équilibre des parents rejaillit sur lui.

D'une manière assez générale, il nous est difficile d'accepter les conclusions de M. Bouhdiba.

Soulignons un autre aspect, qui, nous le regrettons, ne figure pas dans l'analyse présentée par M. Bouhdiba, mais que nous citons parce que notre expérience au Maroc nous a permis de constater qu'il faisait aussi l'objet de préoccupations de seconde zone : c'est la place que l'on fera au criminel, dans la société lorsqu'il la réintégrera. Nous nous référerons à MM. Laignel-Lavastine et Stanciu (1) : « Après avoir découvert le crime par la police, il faut découvrir le criminel par le juge. Le crime est le passé, le procès le présent, le criminel l'avenir. Or, c'est le délinquant qui doit nous intéresser, car son activité se déploie dans l'avenir. Tournée tout entière vers le passé, la justice pénale ne se soucie pas du redressement du coupable et de sa réadaptation sociale ».

Après ces quelques critiques, il nous est plus facile de souligner la valeur de l'étude comme document d'actualité, car, comme le fait remarquer l'auteur, le dernier ouvrage faisant date et publié en Tunisie sur le sujet a été écrit il y a vingt-cinq ans.

(1) Pr. M. LAIGNEL-LAVASTINE et V.V. STANCIU : *Précis de criminologie*, p. 241. Payot, Paris, 1950.

Cette remarque donne une importance toute particulière à l'ouvrage de M. Bouhdiba, en tant qu'essai de synthèse d'un problème qui reste malgré tout ignoré du grand public, et qui n'en a pas moins un caractère assez aigu. En effet, l'intensité de la criminalité n'est-elle pas le reflet des conditions économiques et sociales de la société dans laquelle elle se manifeste ?

Essai de synthèse, mais aussi exemple qui devrait promouvoir des initiatives du même ordre au Maroc. A notre connaissance, la documentation publiée sur les statistiques criminelles du Maroc est inexistante, mis à part quelques articles parus dans les journaux. Aucune étude sociologique du phénomène du crime n'a été entreprise depuis plusieurs années.

Jacques BUY